



## Procès-verbal de séance du 24 Janvier 2018

(Convocation du 18 Janvier 2018)

**Présents** : Mr Dominique BROCAS, Mr Pascal FAIDEAU, Mr Patrice DEMUTH, Mr Vincent MARTIN, Mr Bernard CAILLON, Mme Odile ROCHARD, Mme Danielle LAVAU, Mme Sophie GREGOIRE, Mr Jean Claude ROCHER, Mr Bernard BAUDINIÈRE, et Mr Philippe PLAT.

**Représentée** :,Mr Jacky SURREAU, Mme Valérie RIOUX.

**Absent** : Mr Olivier JENNEQUIN.

**Secrétaire de séance** : Mr Vincent MARTIN.

Quorum atteint. Les votes portent sur 13 voix.

### **Documents fournis** :

Ordre du jour.

PV de séance du 20 Décembre 2017.

La séance est ouverte à 20h04.

Le PV de séance du 20 Décembre 2017 est validé à l'unanimité.

### **3-Délibérations** :

3.1: Renouvellement de la licence 2018 pour l'utilisation des progiciels COSOLUCE.

COSOLUCE est un logiciel pour la comptabilité, les élections et le suivi de la population.

Montant de la licence annuelle 1096,60 TTC

Voté à l'unanimité

3.2: Mise à disposition par Grand-Poitiers du logiciel LITTERALIS.

LITTERALIS est un package de logiciels intégrant entre autres le logiciel PAACCTE (demandes de permission de voirie, autorisations de voirie...etc). Toutes les opérations futures de voirie nécessiteront environ 1 mois pour les mises en œuvre, sauf pour les sociétés ayant une autorisation permanente (Eaux de Vienne, SRD pour la gestion des urgences, ex : fuites d'eau sous la chaussée).

Mr le Maire demande au Conseil de lui donner pouvoir pour demander à Grand-Poitiers de disposer de la valise" logiciel LITTERALIS".

Voté à l'unanimité

### 3.3: Demande de subvention du C.C.A.S.

Mme LAVAU Danielle présente les activités de l'année 2017 : bilan de la participation au repas des aînés (% de participants de + de 70 ans en augmentation : 60 % des invités participent à l'animation en 2017). Mme LAVAU Danielle présente le bilan financier du repas de Noël des Aînés ainsi que le bilan global de l'utilisation de la subvention 2017.

Justification de la demande de subvention 2018 : augmentation du nombre de cartes d'anniversaires, augmentation du nombre d'invités au repas ( il y aura 7 personnes qui auront 70 ans cette année), achat de nouvelles décorations de Noël).

Subvention souhaitée: 1800 euros.

Mr FAIDEAU Pascal, en charge des finances de la Commune, indique que la demande lui paraît justifiée. Il demande s'il y a des questions. Il propose au vote la demande de subvention.

Mme LAVAU Danielle et Mr BROCAS Dominique, respectivement Vice-Présidente et Président du C.C.A.S., ne prennent pas part au vote ni au débat.

Voté à l'unanimité des votants.

### 3.4: Opération de restauration des registres d'état civil.

Les registres, notamment les anciens, sont dans un mauvais état et doivent faire l'objet d'une restauration. Désormais les opérations se font de façon dématérialisée mais il faut garder du format papier. Exemple de proposition pour la restauration/reliure des registres de la période de 1887-1913 : le coût serait de 300 euros .

Mr le Maire propose de budgétiser 1000 euros pour commencer le travail de restauration des registres d'état-civil .

Voté à l'unanimité des votants.

### 3.5: Reliure des délibérations anciennes

Tous les ans, il faut faire enliasser les délibérations. La société Fabregue s'en occupe depuis plusieurs années.

Mr le Maire propose de budgétiser 1000 euros pour commencer le travail de reliures des délibérations anciennes.

Voté à l'unanimité des votants.

### 3.6: Mobilier de la Médiathèque.

Mr le Maire propose, dans le cadre du reste à réaliser de 2017, de relancer le projet

d'acquisition du nouveau meuble.

Mr Martin Vincent souligne qu'une nouvelle proposition a été faite par la société d'agencement, suite aux modifications demandées par les bénévoles (profondeur, position des étagères et nombre d'étagères).

Proposition validée à l'unanimité pour un montant d'un peu plus de 900 euros.

### 3.7: Acquisition d'ouvrages pour la Médiathèque (enveloppe 2018).

Le renouvellement périodique des ouvrages sera intégré au budget de fonctionnement pour une enveloppe de 1000 euros (format papier ou numérique).

Voté à l'unanimité des votants.

### 3.8: Commissions d'ouverture des plis et des appels d'offres du City-stade.

La date limite de réponse au MAPA lancé pour le City-stade est fixée au Jeudi 25 Janvier 2018 17 H.

La Commission a pour mission d'étudier le contenu, dans la forme, des dossiers réceptionnés.

Date de la Commission d'ouverture des plis :le Vendredi 26 janvier à 18H.

Messieurs Faideau, Brocas, Martin, Plat, Madame Grégoire

Messieurs CAILLON et ROCHER sont désignés suppléants.

Date de la Commission d'examen des propositions : lundi 19 février 2018 à 18H.

Messieurs Faideau, Brocas, Martin, Plat, Madame Grégoire

Messieurs Caillon et Rocher sont désignés suppléants.

### 3.9: Approbation du rapport de la CLECT du 30 novembre 2017.

Situation pour 2018, après transfert des compétences éclairage, voirie, tourisme : sur les 53000 € d'enveloppe de compensation, le solde est de 35000 €. Cette somme sera à intégrer sur le budget 2018 en recette attendue.

Adopté à l'unanimité.

La contribution au SDIS (9000 €), payée jusque là par la Commune, sera reprise par Grand Poitiers et intégrée à la CLECT. Le solde mentionné ci-dessus sera diminué d'autant.

Les prochains débats de la CLETC devraient porter sur la compétence Petite Enfance. ( Il s'agit, en ce qui concerne Liniers, de la participation à la Maison de la Petite Enfance de sise à Sèvres-Anxaumont).

## 4. Questions diverses

### Débat d'orientations budgétaires 2018 :

Reste à réaliser 2017 : 57926,77 euros (bureau du Maire et des adjoints /archives et City-Stade).

En fonctionnement on a un excédent de fonctionnement de 123085,15 euros.

On a un disponible budgétaire de 353581,60 euros (fonctionnement et investissement).

#### Programme d'investissements 2018 :

Traitement de l'air ambiant par climatisation réversible salle Sonia Delaunay,

Isolation des portes de la salle Sonia Delaunay et sécurisation des portes (environ 45000 euros) ou alors joints des portes et barre anti-panique. Mr FAIDEAU Pascal se propose, avant décision, de faire un test avec les joints et de remesurer l'efficacité avec la caméra thermique.

Aménagement de l'espace cinéraire : environ 5000 euros, portail cimetière 2500 euros et buttes de terre à l'intérieur du cimetière.

Aménagement des anciens vestiaires : 4900 euros de maçonnerie et 1000 euros de porte sous le préau. Chemin d'accès vers les vestiaires à chiffrer.

Un praticable et un chariot de transport.

Clôture de l'atelier municipal : finir la clôture et achat d'un portail coulissant.

Ameublement du secrétariat.

Panneau affichage sur la mairie.

Achat d'un meuble sécurisé pour carte de crédit, état civil, chèques de caution.

#### La voirie avec Grand-Poitiers :

Liste du reste à réaliser 2017 à Liniers : un bateau devant chez Mr Lopez, un marquage au sol chemin du Brouillac, réfection d'un bitume rouge en face la Médiathèque, reprise évacuation des eaux du cheminement piétons de l'église vers le Calvaire. . Tous ces travaux seront pris dans le reste de l'ancienne enveloppe de Vienne et Moulière.

En 2018-2019-2020: parvis de l'église, parking face à la maison de Mr et MME Berger, chemin pour personnes à mobilité réduite pour accès à l'église, Réfection des trottoirs côté impaire dans le bourg, réfection de la route de Laurière à la départementale, Réfection bicouche de la route de la Boulardièrre (création d'une noue...)

La gestion des eaux de ruissellement (GEMAPI) : un problème à traiter : les eaux de ruissellement du nouveau cimetière pour les envoyer vers le bassin paysagé (deux inondations importantes en quelques années). À voir comment on peut faire dévier l'eau jusqu'au bas de la rue du Charreau.

Mr le Maire demande à Mr DEMUTH Patrice et Mr ROCHER Jean Claude de voir avec Grand Poitiers.

#### 4.2: Volet 3 du programme ACTIV : dotation envisagée par le Conseil départemental.

Subvention déjà attribuée pour le City stade : environ 22000 euros.

Notre enveloppe ACTIV est de 21500 euros à répartir sur 1, 2 ou 3 projets. Le Conseil verra comment répartir l'enveloppe.

#### 4.3: Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de Grand-Poitiers Communauté Urbaine.

En cours d'élaboration par Grand-Poitiers.

#### 4.4: Promotion annuelle de médailles diverses.

Il n'y a personne à proposer.

#### 4.5: Récapitulatif des produits issus des rôles généraux 2017.

Produit de l'impôt : 131000 euros Impôts locaux.

Attribution de compensation 37000 euros.

Fond de péréquation 15000 euros.

Taxe additionnelle droit de mutation 14000 euros.

Dotation forfaitaire de l'État 49857 euros et 19921 euros de dotation de solidarité rurale.

Fonds départemental taxe professionnelle 18000 euros.

#### 4.6: Compte-rendu rapide du Conseil d'école du 15 janvier 2018.

Composition du Conseil d'école : les enseignants, les représentants des parents élèves et les représentants du bureau du SIVOS.

Les rythmes scolaire restent à 4;5 jours. Mr le Maire souligne que pour le moment les sommes versées pour assurer les activités périscolaires perdurent mais que d'ici à 2020 il faudra peut-être revoir les choses en fonction des subventions versées.

#### 4.7: Démontage des mains courantes du terrain de foot.

Cela sera fait en régie au cours du mois de février.

Mr le Maire exige la sécurité et la planification des opérations.

#### 4.8: Devis pour la maintenance du défibrillateur.

La maintenance sera effectuée par la société installatrice pour 300 euros.

#### 4.9: CR rapide de la conférence des Maires de GPCU du 17 janvier 2018.

Mr le Maire fait un rapide compte-rendu (intercommunalité, la petite enfance , le budget, le réseau déchetterie, les perspectives de dépenses, le personnel communautaire, les ressources humaines)

#### 5: Point sur la fiscalisation des indemnités 2017 des élus.

Suite à la nouvelle loi fiscale, l'indemnité des élus est imposable sur le revenu.

4.12: Remerciements de particuliers.

4 lettres de particuliers pour remercier des vœux et des cartes d'anniversaire.

Fin de séance : 22h20.

Le secrétaire de séance Vincent MARTIN.